



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE STATUAIRE MERCREDI 1^{er} JUILLET 2026

L'Assemblée Générale s'est déroulée cette année, lors des Universités des Mairies au Palais des Congrès à Massy.

En cette année de renouvellement des conseils municipaux et l'arrivée de plusieurs nouveaux maires, cette première Assemblée Générale a été particulièrement riche en échanges d'expérience et en rencontres.

Ordre du jour :

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 juin 2025

Installation des membres du Conseil d'Administration et du Bureau

Présentation du rapport moral en images

Présentation du bilan comptable 2025 et lecture du Rapport général et spécial 2025

Présentation du budget 2026

Cotisation 2027

Demande renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent et de la subvention au Conseil Départemental

Cahier juridique 2026

Questions diverses

Ouverture de l'Assemblée Générale statuaire

Francisque VIGOUROUX, Président, ouvre la séance à 10h15.

En préambule il remercie le maire de Massy, Nicolas SAMSOEN, pour l'accueil de l'Assemblée Générale dans sa commune et lui donne la parole.

Nicolas SAMSOEN souhaite la bienvenue aux nouveaux maires en ce début de mandat placé sous le signe du renouvellement et de l'engagement des élus au service de leur territoire.

Francisque VIGOUROUX reprend la parole.

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 juin 2025

Il est rappelé que le lien pour consulter le procès-verbal a été adressé avec l'invitation. Pour rappel : www.ume.asso.fr avec les codes d'accès.

Une remarque de Nicolas Samsoen porte sur l'évolution des statuts.

Aucune question, aucune objection, le PV de l'Assemblée Générale du 19 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

FV CB

Installation des membres du Conseil d'Administration et du Bureau

Il est souligné que la procédure d'élection a été menée dans le respect des statuts de l'UME et qu'elle assure une représentation équilibrée des maires, tant sur les plans politique et géographique que sur l'expérience des élus, tout en assurant une parité maximale.

Pour le Conseil d'Administration : La liste des maires et leur commune est annoncée par canton.

Il est rappelé que la liste a été jointe à l'invitation de l'Assemblée Générale (*annexe 1*).

Pour le Bureau : il est rappelé qu'une seule liste a été déposée et qu'il n'y a donc pas d'élection. Le Bureau tel que présenté sur la liste est automatiquement élu.

La présentation de la liste des membres du Bureau 2026-2032 est faite (*annexe 2*).

La liste des membres du Conseil d'Administration et la liste des membres du Bureau sont adoptées à l'unanimité.

Présentation du rapport moral 2025

Comme chaque année le rapport moral est diffusé en images (*annexe 3*)

Il est indiqué qu'il est aussi disponible en version papier.

Sans question, ni voix contre, le rapport moral 2025 est adopté à l'unanimité

La parole est donnée à Guillaume REMY, Commissaire aux comptes.

Présentation du bilan comptable 2025 et lecture du Rapport général et spécial 2025 *(annexe 4)*

Le résultat de l'UME s'élève à 18 620 euros d'excédent.

Produits d'exploitation : s'élèvent à 465 696 euros. La baisse par rapport à l'année précédente, s'explique techniquement par le non-financement d'un poste mis à disposition par le département, à la suite d'un départ fin 2024.

Production de l'exercice : concerne les cotisations des communes et des EPCI. Les cotisations ont été encaissées sur l'exercice 2025 ; il n'y a pas d'arriéré et le montant est en accord avec ce qui avait été budgété.

Charges de fonctionnement : sont en diminution. La plus grosse diminution représente, le personnel extérieur, c'est-à-dire le personnel mis à disposition financé par le Conseil Départemental, représentant une baisse de 82 587 euros.

Entretien et réparation : le poste augmente de 16 000 euros par rapport à ce qui avait été budgété ; dépenses de mise en conformité sur les systèmes d'information (serveur et autre...) et de mise en conformité des locaux.

Les dépenses sont complètement équilibrées et en cohérence avec le budget.

fv cb

Impôts et taxes : sont légèrement en augmentation et concernent essentiellement la taxe sur les salaires.

La masse salariale augmente de 18 499 euros, ce qui est lié au recrutement d'une alternante sur l'exercice 2025.

Le résultat de l'exercice de 2025 est de 18 620 euros. La gestion est équilibrée sur le long terme.

Une question concernant le montant et l'utilisation des réserves et reports est posée par Vincent DELAHAYE, Sénateur.

Sans voix contre le bilan 2025 est adopté à l'unanimité.

Le commissaire aux comptes certifie que, « les comptes sont réguliers, sincères, reflètent une image fidèle au patrimoine de l'UME et des opérations sur l'exercice écoulé, tels qu'ils sont présentés ».

Une observation technique est précisée, concernant la réforme du plan comptable.

La première application du nouveau plan comptable constitue un changement de méthode dans la présentation des comptes. Cette observation technique est propre à toutes les associations.

Le Commissaire aux comptes n'a relevé aucune convention avec une personne interposée et il ne lui a été fait état d'aucune convention.

Guillaume REMY, Commissaire aux comptes, conclut par une « certification pure et simple des comptes ainsi qu'une absence de convention sur l'exercice ».

Présentation du budget 2026 (annexe 4)

(Les chiffres ont été envoyés avec l'invitation)

Maryline BRISSET, expert-comptable étant excusée, la présentation du budget 2026 est réalisée par Guillaume REMY, Commissaire aux comptes.

Les lignes budgétaires sont respectées.

Le budget 2026 s'inscrit dans la continuité des comptes de 2025. Les produits sont reconduits quasiment à l'identique au niveau des cotisations et autres produits, avec une approche prudente sur la partie manifestations et partenariats (notamment sur les partenariats, budgétés à 30 000 euros contre 48 500 euros réalisés).

Il y a une cohérence des charges. Les charges sont maîtrisées.

Pour le reste des produits, aucune remarque particulière.

Dépenses : les dépenses sont respectées entre le réalisé 2025 et le budget 2026.

Les dépenses étaient de 133 708 euros contre 132 650 euros pour l'exercice 2026

La masse salariale, restera également maîtrisée sur 2026.

Pas de remarque particulière sur le budget présenté.

Sans question, ni voix contre, le budget 2026 est adopté à l'unanimité.

fv CB

Le Président reprend la parole.

Cotisations UME 2027

Pour 2027, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration ont voté à l'unanimité, le maintien des mêmes montants de cotisations qu'en 2026, que ce soit pour les communes ou les EPCI à fiscalité propre.

Il est demandé aux membres de l'Assemblée Générale de voter pour entériner cette décision.

Sans question, ni voix contre, le maintien du montant des cotisations pour 2027 est adopté à l'unanimité.

Demande de renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent et de la subvention au Conseil Départemental

L'UME renouvelle la demande de mise à disposition d'un agent et de la subvention au Conseil Départemental.

Sans question, ni voix contre, la demande est adoptée à l'unanimité.

Cahier juridique 2026 :

Comme tous les ans, le cahier juridique reprend l'ensemble des questions de l'année précédente. Pour des raisons environnementales ce cahier est numérique. Il a été adressé à l'ensemble des communes par mail le 18 juin et est consultable sur notre site (www.ume.asso.fr). L'objectif de ce document est de partager les questions posées par les communes, mais aussi et surtout les réponses de notre juriste.

Questions diverses :

Il est rappelé que l'affiche trombinoscope 2026 est à disposition des participants. Chacun est invité à en prendre avant de partir.

Francisque VIGOUROUX, réélu Président invite les nouveaux maires à se présenter.

Il propose ensuite de renforcer le Bureau avec 7 maires désignés comme référents sur des sujets stratégiques :

- **Education nationale : Nathalie LALLIER, Maire de Paray-Vieille-Poste**
- **Data Center : Didier PERRIER, Maire de Nozay**
- **Autonomie du 4^{ème} âge : François-Guillaume TREBULLE : Maire de Verrières-le-Buisson**
- **Relations communes avec les intercommunalités : Julien GARCIA : Maire d'Etrechy**
- **Questions de l'eau et de la GEMAPI : Nicolas MEARY, Maire de Brétigny-sur-Orge**
- **Ruralité : Pierre VALLEE, Maire de Les Granges-le-Roi**
- **Justice : Yann PETEL, Maire de Saint-Germain-Les-Corbeil**

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Après s'être exprimé devant les maires (Intervention en pièce jointe), Francisque VIGOUROUX donne la parole pour clôturer cette Assemblée à

Jean-François VIGIER, Vice-Président de l'Association des Maires de France

François DUROVRAY, Président du Conseil Départemental de l'Essonne

Fabienne BALUSSOU, Préfète de l'Essonne

La séance est clôturée à 11h50 et l'ensemble des participants est invité à se lever, afin de réaliser la traditionnelle photo de groupe.

Il est rappelé que cette année nous fêtons les 60 ans de l'Union des Maires et que tout le monde est invité au cocktail qui aura lieu sous la tente à 16h30.

Le Président invite ensuite les participants à le suivre pour échanger avec les partenaires présents sur les stands.



Christine BOURREAU
Maire de Châlo-Saint-Mars
Secrétaire générale de l'UME



Francisque VIGOUROUX
Maire d'Igny
Président de l'UME

- P.J :** - Annexe 1 - Liste des membres du Conseil d'administration
- Annexe 2 - Liste des membres du Bureau
- Annexe 3 - Rapport moral 2025
- Annexe 4 - Bilan comptable 2025 et Budget 2026
- Annexe 5 – Intervention de Francisque VIGOUROUX

